Spécificités par école

Léon Lepage :

Entrée des élèves :

L'arrivée des élèves, le matin se fait par l'entrée située Rue des Riches Claires 30 (porte vitrée) à partir de 8h15. Avant cette heure, une garderie payante est organisée.

A leur arrivée dans l'école, les élèves de P3 à P6 montent en classe. Les enfants de P1 et P2 restent dans la petite cour et à la sonnerie, se rangent spontanément sans bousculade dans leur rang.

L'école dispose d'un parking pour vélos. L'entrée et la sortie des élèves utilisant ce mode de déplacement se fait par la rue des Six-Jetons.

La sortie des élèves se fait par la rue des Riches Claires et la Rue des Six Jetons :

Les P1 et P2 empruntent la rampe de sortie et sont rendus aux parents présents. Les parents sont tenus de rester en bas de la rampe et sur le trottoir en face de la sortie.

Les P3 et 4 sortent en rang avec leur titulaire par la porte en bois de l'Athénée.

Les parents sont tenus de rester sur le trottoir en face de la porte en bois de l'Athénée.

Les P5 et P6 sortent par la Rue des Six Jetons.

Les parents sont tenus de rester sur le trottoir en face de la sortie Rue des Six Jetons, le long du parc

Fontainas.

Sortie des élèves inscrits à l'étude et aux activités parascolaires

- Ces élèves sont autorisés à sortir ou à être récupérés qu'à la fin de l'étude.

- Seuls les élèves détenteurs d'une carte de sortie pourront sortir seuls à la fin leur activité. Les autres enfants seront dirigés vers la garderie si les parents ne sont pas présent à la fin de l'activité.

Modalités de sortie sur le temps de midi

Un élève peut quitter l'école sur le temps de midi uniquement si l'autorisation est indiquée sur la carte de sortie.

Ces élèves déjeunent donc à l'extérieur de l'école et sortent par la porte en bois de l'Athénée Léon Lepage entre 12h05 et 12h15.

Pour une question de sécurité, il est important que l'élève revienne entre 13h05 et 13h10. L'entrée se fait alors par la grande porte en bois de l'Athénée Léon Lepage.

- La participation aux classes de dépaysement organisées par l'école est obligatoire. L'école primaire Léon Lepage organise 2 classes de dépaysement. Elles font partie intégrante du projet d'établissement et des cours dispensés à l'école.

Les enfants partent à 2 reprises pendant leur scolarité :

· 4èmes années : classes vertes

· 6èmes années : classes de mer

- De plus, En début d'année, un avis sur le matériel de gymnastique est délivré aux enfants. L'achat du t-shirt au logo de l'école est proposé mais reste facultatif. Il est demandé aux enfants de porter un t-shirt bordeaux et pour les garçons, un short noir, pour les filles, un legging noir.

Ecole primaire des Magnolias

Entrée et sortie :

Les élèves inscrits à la garderie du matin se présentent à la porte située au n°1, avenue des Magnolias.

À partir de 8h10, les élèves sont accueillis par la grille située au n°7, avenue des Magnolias (grille verte).

IL EST STRICTEMENT INTERDIT AUX ELEVES ET AUX PARENTS D'ENTRER DANS L'ECOLE PAR LA GRILLE DU PARKING !

- En cas de retard ou d'oubli, il n'est pas possible d'accéder aux classes pour remettre un sac à tartines, l'équipement de piscine ou tout autre matériel. Il est donc demandé aux parents de bien préparer le matériel la veille de la journée d'école.

Sorties :

Sortie des élèves autorisés à rentrer seuls

Au début de l'année scolaire, un document « autorisation de sortie » (collé au dos du journal de classe) sera complété par les parents qui souhaitent que leur(s) enfant(s) rentrent sans accompagnateur.

Pour toute modification de sortie, un nouveau document d'autorisation sera rempli.

- Les élèves autorisés à rentrer seuls quittent l'établissement par la porte située au n°1, avenue des Magnolias.

-Aucun enfant ne sera autorisé à sortir seul sans avoir une carte de sortie. Un appel téléphonique au secrétariat ou à la direction ne suffira pas. Sans une note écrite datée et signée des parents, l'élève ne pourra quitter l'école seul.

-Lors des sorties, les parents sont tenus :

· d’entrer par la porte (ou la grille) de l’avenue des Magnolias ;

· d’attendre derrière les barrières que leur enfant soit envoyé par l’enseignant ou l’éducateur responsable du groupe classe (cela nous permet de bien vérifier avec qui les élèves partent) ;

· de sortir de l’établissement par la porte (ou la grille) de l’avenue des Magnolias.

Notez qu’il est demandé aux parents de ne pas embouteiller les sorties (les escaliers peuvent être dangereux s’ils sont encombrés du côté de l’avenue des Magnolias).

Il est également interdit d’accéder aux classes sans autorisation préalable de la Direction ou du Secrétariat.

Les parents ne sont pas autorisés à parcourir les couloirs de l’école que ce soit pour chercher des vêtements ou sacs oubliés ou toute autre raison sans être accompagnés d’un membre du personnel de l’établissement.

- Sur le document « autorisation de sortie » (collé au dos du journal de classe), les parents sont tenus d’indiquer les Nom et Prénom + n° de téléphone de toutes les personnes autorisées de plus de 12 ans autorisée à venir chercher l’élève.

- Les personnes qui ne sont pas mentionnées sur l’autorisation de sortie ne se verront pas confier l’élève même s’il s’agit d’un membre de leur famille.

Fermeture de l’établissement :

- Les parents qui viennent chercher leur enfant en retard (après 18h00) devront signer un registre disponible auprès des éducateurs chargés de l’ATL. La Direction pourra alors apprécier si les retards sont exceptionnels ou répétés. En cas de retards répétés, la Direction convoquera les parents et un signalement pourra être réalisé par la Direction.

Robert Catteau :

Sortie :

- À la fin des cours, pour les élèves de P1/P2/P3/P4, les parents patienteront dans le parc de la Porte Rouge et pourront récupérer leur(s) enfant(s) dans la cour de récréation. Les élèves de P5 et P6 sortiront par la porte verte donnant sur la rue des Minimes (bâtiment de la section secondaire). Veuillez noter que ces modalités de sortie sont susceptibles de modifications. Un avis officiel vous sera transmis en début d’année pour toute mise à jour.

Entrée et sortie :

- Soit : Les élèves de primaire seront laissés par leurs parents à la porte principale de l’école au numéro 81 de la rue des Minimes.

Sortie des élèves autorisés à rentrer seuls :

Les élèves de 4e, 5e et 6e primaires, ayant une carte de sortie, sont autorisés à récupérer leur petit frère ou leur petite sœur.

Ecole Robert Dubois :

Horaire des cours :

- Dans l’enseignement spécialisé de type 5, les cours se donnent dans les classes maternelles et primaires à l'Huderf du lundi au vendredi de 9h10 à 15h55 le lundi, le mardi et le jeudi, de 9h10 à 12h le mercredi et le vendredi.

Les élèves hospitalisés viennent à l'école quand ils reçoivent le feu vert du médecin et dans le cas contraire, les enseignants se rendent à leur chevet dans les salles d'hospitalisation de 9h10 à 16h tous les jours de la semaine.

Entrée et sortie :

- Les heures d'ouverture de l'école Robert Dubois sont tous les jours de 8h à 17h.

La grille de l'école est ouverte au moment où les bus scolaires arrivent avec les élèves inscrits en hôpital de jour (élèves venant de la maison) et lorsque les élèves repartent.

Les élèves et les familles passent par l'entrée principale de l'hôpital en dehors de ces moments. Ils sonnent et s'annoncent à la porte de l'école dans l'hôpital.

Natation/psychomotricité :

A l’école à l’hôpital, il n’y a pas de cours de natation.

Ecole primaire des Pagodes :

Entrée et sortie :

Entrées

P1 – P2

L’entrée se fait par l’avenue des Pagodes, 305. Avant 8h, les parents déposent leur enfant à l’entrée du préau et celui-ci sera conduit vers le réfectoire où se trouve le groupe « garderie ». Après 8h, les enfants sont accueillis dans le préau, y déposent leur cartable et se rendent dans la cour de récréation.

P3 à P6

Avant 8h, l’entrée se fait par l’avenue des Pagodes, 305. Les parents déposent leur enfant à l’entrée de l’école et celui-ci rejoindra de lui-même le réfectoire où se trouve le groupe « garderie ».

Après 8h, l’entrée se fait par l’avenue de Versailles, 93.

En cas de retard

- Tout élève arrivant en retard doit se présenter à l’adulte responsable en poste dans le préau (à la loge). Le retard sera notifié (dans le journal de classe de l’élève). Tout élève en retard devra présenter un motif écrit valable.

Sorties :

- Les P1-P2 sortent de leur classe et attendent dans la cour de récréation. Les parents sont autorisés à entrer dans l'école et à récupérer leurs enfants dans la cour entre 15h20 et 15h30.

- Après 15h30 : Les élèves sont conduits à la garderie pour prendre leur collation. En cas de retard, vous êtes tenus d'avertir l'école. En cas de retards répétitifs, la garderie pourra vous être facturée.

- Les P3-P4-P5-P6 sortent de leur classe et attendent dans les cours de récréation du côté de l'avenue de Versailles. Les parents attendent sur le trottoir et récupèrent leurs enfants à la grille de la cour entre 15h20 et 15h30.

- Après 15h30 : Les élèves sont conduits à la garderie pour prendre leur collation. En cas de retard, vous êtes tenus d'avertir l'école. En cas de retards répétitifs, la garderie pourra vous être facturée.

- Sortie des frères et sœurs (regroupement familial)

Pour faciliter la tâche des parents ayant plusieurs enfants dans l'école, les élèves de P3 à P6 ayant des frères et sœurs en P1-P2 ne sortent pas du même côté que les autres élèves de leur année. Ils seront conduits par un auxiliaire à l'entrée Pagodes et y attendront leurs parents. La sortie se fera entre 15h30 et 15h45 afin de permettre aux enfants de rejoindre le point de rassemblement sans devoir se presser. Les parents attendent les enfants à l'extérieur du préau pour ne pas perturber l'organisation des rangs de la garderie.

- Après 15h45 : Les élèves sont conduits à la garderie pour prendre leur collation. En cas de retard, vous êtes tenus d'avertir l'école. En cas de retards répétitifs, la garderie pourra vous être facturée.